



Banque Alimentaire des Alpes-Maritimes



**Document partenaires
2022-2023**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Tony Amato

Pendant ces deux dernières années la Banque Alimentaire a dû faire face à des défis de taille. Il s'agissait en premier lieu de continuer à répondre aux besoins des

32 000 bénéficiaires de nos associations partenaires dans un contexte où la collecte quotidienne dans les magasins était difficile ou en baisse sensible. En second lieu il fallait maintenir le niveau des activités en mobilisant une équipe de bénévoles réguliers et en encourageant toutes les bonnes volontés à la rejoindre. Enfin, au moment où la situation internationale est tendue, faire preuve de solidarité avec le réseau des Banques Alimentaires européennes en donnant des denrées pour les convois humanitaires.

Grâce à l'engagement de tous, au soutien de nos institutions, à la générosité des habitants du département lors des collectes et à de solides partenariats, la Banque Alimentaire a pu être à la hauteur de son statut de premier réseau alimentaire régional, national et européen.

Fort de la belle énergie qui nous a porté ces derniers mois, j'aborde ma fonction de nouveau président bénévole de la BA06 avec confiance et enthousiasme et avec des projets ! Mes ambitions pour la BA06 sont principalement les suivantes :

- Renforcer l'implication en m'entourant d'acteurs responsables
 - Oser parler d'efficacité tant les activités et les missions la réclament
 - Placer le bénévole au centre du projet et offrir davantage d'accompagnement à nos associations partenaires,
 - Être innovant en particulier en matière de collecte,
- Et enfin, proposer un mécénat et un partenariat plus étendus à nos institutions et aux entreprises, tant notre Compte Emploi-Ressources est performant :

1 € investi à la BA06 = 10 € redistribués à nos associations partenaires.

Bénévole
Président de la BA06
Vice-Président des BA
de la Région-Sud
Tel : 06 70 48 71 43
ba060.president@banquealimentaire.org



1

REPÈRES

Page 3 à 4

2

LA BA06 : CHIFFRES 2021

Page 5

3

LA BA06, ses acteurs, ses bénéficiaires, ses ressources

Page 6 à 10

4

LES ACTIONS

Page 11

5

LES BESOINS

page 12

6

LES AVANTAGES FISCAUX

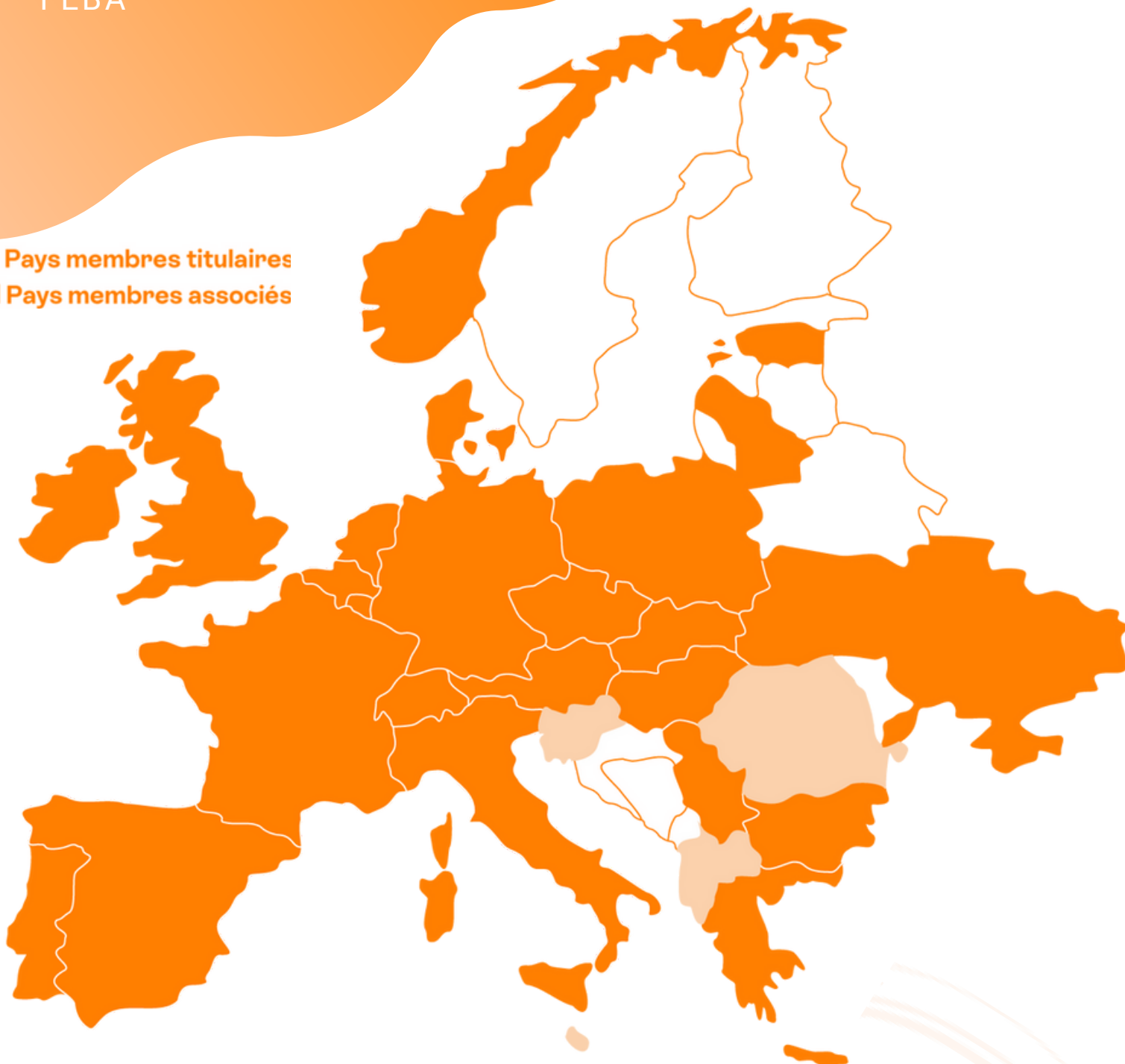
page 13-14

7

ILs nous soutiennent ...

page 15-16





10

Millions
de bénéficiaires

24

Pays membres

335

Banques Alimentaires
en Europe

1,720

Milliards
d'équivalent repas

860 000

Tonnes
de denrées distribuées

REPÈRES

FFBA



1er

Réseau d'aide alimentaire
40% de l'aide alimentaire
nationale

225

Millions
4 d'équivalents repas

79

Banques
Alimentaires
+31 antennes

+ de 2

Millions
de bénéficiaires

7 600

Collaborateurs
dont 93% de bénévoles

LA BA06 : CHIFFRES 2021

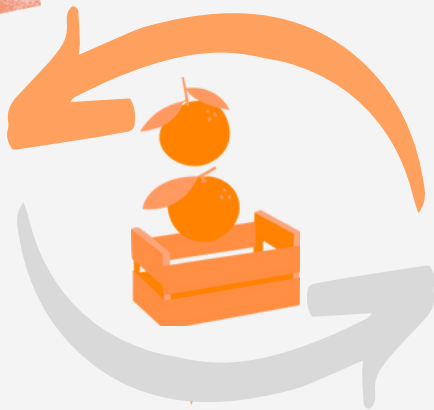
Les Banques Alimentaires collectent, gèrent et organisent la distribution et le partage des denrées alimentaires par le biais des associations partenaires.

1 650

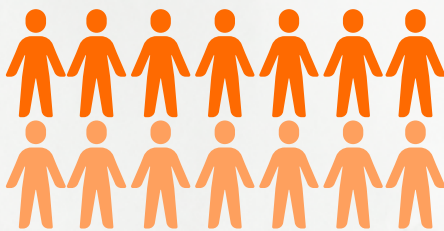
Tonnes de produits collectés

1 354

Tonnes de produits distribués



Equivalent à 2,700 millions d'équivalent-repas



32 000

Bénéficiaires

92

Associations

38

Communes desservies dans le 06



139

Bénévoles

1 200

Bénévoles collectes

7

Salariés

LA BA 06, UNE ASSOCIATION : ses acteurs



1. Les bénévoles :

une contribution essentielle

Ils sont la vraie richesse de la BA06 ! Ils représentent **95% de nos effectifs**, leur contribution est vitale pour le réseau des Banques Alimentaires.

Chaque matin de la semaine, toute l'année, ils sont présents pour assurer la ramasse dans les magasins, le tri et les commandes, la distribution aux associations, la communication et de nombreuses tâches d'administration, dont celles liées au fonctionnement même de l'association.

Un pôle "bénévolat" est spécifiquement consacré à leur recrutement et leur accompagnement au sein de la BA06.

2. Les salariés : professionnaliser l'association

La présence des **7 salariés** de la BA06 (gestion de l'entrepôt, gestion des stocks, comptabilité, manutention, etc.) permet de professionnaliser ces missions clés et sont indispensables au fonctionnement d'une association comme la BA06



LA BA06, UNE ASSOCIATION : ses bénéficiaires

3. Les associations partenaires

La BA06 accompagne les associations, les épiceries sociales et les CCAS quotidiennement dans leur mission d'aide aux personnes accueillies. 5 jours/7 et toute l'année. Elles s'approvisionnent dans notre entrepôt de produits secs et frais ainsi que de fruits et légumes. **Afin de les accompagner les Chargés d'Animation Réseau (CAR)** aident au respect de la convention de partenariat au quotidien dans les domaines suivants : gestion des bénéficiaires, respect du règlement sanitaire, gestion des denrées, aide logistique et informatique, aide à la création d'activités.



4. Les bénéficiaires

21% de taux de pauvreté à Nice...
20% à Cannes.

Les bénéficiaires de nos associations partenaires sont principalement : des femmes seules avec enfants, des travailleurs à faibles revenus, des bénéficiaires de minima sociaux avec des restes à vivre de quelques euros par jour.

Ils sont tous suivis par l'aide sociale et les associations affiliées à la Banque Alimentaire.

Dans l'entrepôt



LA BA06: ses ressources matérielles



1 300m²
d'entrepôts sécurisés



250m²
de bureaux informatisés,
en continuel aménagement



5
véhicules frigorifiques
renouvelés tous les 5 ans



chariots élévateurs
des transpalettes, des matériels
indispensables au
fonctionnement de l'association



4
chambres froides positives
1
chambre froide négative

Dans l'entrepôt



LES ACTIONS

La collecte nationale se déroule le dernier week-end de novembre dans 70 magasins du département, avec la participation de plus de **1200 bénévoles** recrutés des mois à l'avance. Elle est indispensable pour abonder les stocks pour quelques mois et surtout offrir aux bénéficiaires des produits diversifiés.

Elle marque aussi un moment de solidarité incroyable.

En 2021

150 tonnes récoltées, l'équivalent de 300 000 repas



La sensibilisation à la précarité alimentaire auprès des jeunes est une des missions des Banques Alimentaires. Des bénévoles interviennent ainsi dans les écoles du 1er et 2nd degré dans le cadre du "**Parcours citoyen**". L'équipe éducative et les élèves organisent ensuite une collecte.

En 2021

Plus de 11 tonnes récoltées

50 établissements visités

10 000 jeunes rencontrés



Les collectes dématérialisées : une nouveauté 2021

Le client du magasin a la possibilité de faire un don monétaire qui se transforme au passage en caisse.

La somme recueillie permet d'acheter des denrées dans le magasin selon les besoins de la BA.



En 2021

**36 000 € recueillis
dans 2 magasins en 1 mois.**

Les collectes dans les entreprises

Toute l'année des entreprises mettent en place des collectes sous différentes formes.

"Tickets solidaires": don de tickets restaurant dans une banque
Projet solidaire dans une école de commerce
Collecte auprès des employés dans un magasin.....

LES BESOINS

Pour mener ses actions, la Banque Alimentaire des Alpes Maritimes a besoin de s'appuyer sur des entreprises partenaires.

Devenir entreprise solidaire : quelles formes de partenariat ?

Un partenariat élargi

Les dons :

- en numéraire (donations régulières, ponctuelles, dons sur salaire, arrondi en caisse, cagnottes)
- en biens matériels
- en prestations de service
- en produit partagé (une partie du prix d'un produit est offerte à la BA06)
- en finançant des projets et des actions
- en donnant des denrées et des produits d'hygiène
- en mécénat de compétences

L'entreprise peut valoriser ses actions RSE en mobilisant ses collaborateurs

- Sensibilisation à la précarité alimentaire
- Organisation de collectes internes
- Participation des collaborateurs à la Collecte Nationale fin novembre
- Mise à disposition d'une équipe de collaborateurs à la journée pour des missions dans les entrepôts : travaux, inventaires, etc.

Le mécénat de compétences

Détachement de personnel sur du long terme
Missions ponctuelles d'un ou plusieurs salariés pour la réalisation d'une mission qualifiée : audit, formation, études ...

Fin de carrière, plan de départ à la retraite
Recrutement de futurs retraités

AVANTAGES FISCAUX



Mode d'emploi

La Banque Alimentaire des Alpes Maritimes dispose d'un rescrit fiscal lui permettant de délivrer un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt



ENTREPRISES

La réduction d'impôt pour les sociétés assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS) ou l'impôt sur le revenu (IR)

=

60% du montant du don

Le montant des dons retenu pour le calcul de la réduction ne peut pas dépasser sur un même exercice au choix :

- Un plafond de 20 000 €
- ou 5 pour 1000 du chiffre d'affaire annuel HT

Lorsque le plafond est dépassé au cours d'un exercice, l'excédent du don peut être étalé sur les 5 exercices suivants.

Votre entreprise peut faire des dons sous 3 formes différentes :

- Don en numéraire (financier) sous forme ponctuelle ou répétée.
- Don de marchandises ou de matériels valorisé par rapport au coût de revient
- Don de compétences qui est la mise à disposition du salarié de l'entreprise.

Dans ce dernier cas, la valeur du don est calculée par rapport au salaire brut mensuel, et le nombre de jours effectués à la BA.



Les dons auprès des associations (ou le mécénat) offrent des avantages

Avantages en termes de management

Etre entreprise partenaire c'est un moyen de faire participer les salariés à un projet d'entreprise à travers l'aide à une association locale d'envergure nationale. Cette implication commune des salariés peut contribuer à développer une culture d'entreprise.

Des avantages dans le domaine commercial

Le mécénat peut faire partie de la stratégie de communication de l'entreprise et avoir un impact sur son développement commercial



PARTICULIERS

Pour les particuliers, la réduction d'impôt pour un don à une association d'intérêt général telle que la BA06

=

75 % du montant du don

- pour un don inférieur ou égal à 1000€.
- 66% au-delà de 1000€ dans la limite de 20% du Revenu imposable

100 € versés à la BA06

=

75 € d'impôts remboursés

ILS NOUS SOUTIENNENT ! MERCI.



Les fondations privées



Les clubs services



Les 38 communes desservies

Les établissements scolaires publics et privés



Les médias



ILS NOUS SOUTIENNENT ! POURQUOI PAS VOUS ?

Merci !



Contrat d'engagement républicain

Les 7 engagements que nous avons pris :

- Respect des lois de la République
- Liberté de conscience
- Liberté des membres de l'association
- Égalité et non-discrimination
- Fraternité et prévention de la violence
- Respect de la dignité de la personne humaine
- Respect des symboles de la république

*Obligation des associations loi n°2021-1109 du 24 août 2021
Décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021*



**Banques
Alimentaires**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Banque Alimentaire des Alpes-Maritimes



Contact

✓ Nous joindre :
ba060.communication@banquealimentaire.org
ba060.mecenat@banquealimentaire.org

✓ 04.92.07.79.33

Nous trouver :
2 chemin des écoles
Lingostières 06200 Nice

Retrouvez-nous également sur nos réseaux :





**Merci à EUROBUREAU CANNES
pour l'impression gracieuse de ce document**

Retrouvez-nous également sur nos réseaux :

